Point Qualité n°24





Ordre du jour

1/ Point COFRAC

- Prochaine évaluation
- Rappel validation nouvelle méthode
- Traçabilité utilisation logo COFRAC

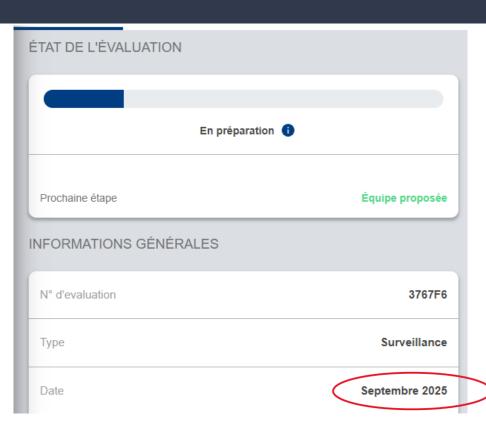
2/ Résolution des écarts - Points à surveiller - Point faible

3/ Préparation revue de direction

4/ Planification qualité

5/ Questions diverses

1/ Point COFRAC



Pas de retour depuis la transmission de nos documents

Pas d'équipe d'évaluateur proposée à ce jour

Prévision audit <u>lundi 15 et mardi 16 septembre 2025</u>

Absente: Sophie Merlin

 prévoir préparation Sophie Martel en suppléance Resp. achat

= vérifier l'accès aux dossiers (intégration des bons de commande dans le système documentaire?)

1/ Point COFRAC – infos à transmettre

Validation de méthode extraction cartilage sur billes

- documentation opérationnelle (MOP) et intégrée au système documentaire > Ludivine
- essai inter-laboratoire supplémentaire validant > Ludivine
- formation et habilitation du personnel > Ludivine
- information client par tout moyen de communication utile rapide et transmission de l'avenant au contrat de prestation > Christophe
- mise à jour de la portée détaillée et information au COFRAC en temps réel sur application Flexi +, mise à jour GDB_ENR_68_Suivi de méthodes de la plateforme GD Scan > Karine
- attente autorisation client avant première utilisation (avenant signé)

1/ Point COFRAC – Utilisation référence à l'accréditation

Suite note de service diffusée le 20 février

Documentation mise en place : déjà 8 publications © GDB_ENR_162_Suivi d'utilisation de référence à l'accréditation

Pour toute référence à l'accréditation :

- Réaliser une demande de référence à l'accréditation pour tout projet auprès du Laboratoire, via le référent qualité ou le responsable de la plateforme de génotypage,
- 2. Soumettre le projet pour vérification au Laboratoire,
- 3. Obtenir l'autorisation écrite du Laboratoire avant toute publication ou utilisation.
- 4. Transmettre l'accès à la publication au Laboratoire

GDB_FI_63_Mémo règles d'utilisation de la référence à l'accréditation

= Rappel GEN REF 11

GD Biotech	Mémo utilisation de référence à l'accréditation	Version 1.0
GDB_FI_63	SMQ	27/03/2025
Rédaction : K. LE ROUX	Vérification : Christophe AUDEBERT	Approbation : C. AUDEBERT

Le présent document a pour objet de synthétiser les exigences du COFRAC concernant les règles générales de référence à l'accréditation, afin d'en éviter tout usage non adapté ou abusif.

1- Définition

Logo Cofrac : marque semi-figurative incluant le vocable « Cofrac »

Marque d'accréditation : marque semi-figurative composée par combinaison du logo Cofrac et d'une indication de l'activité d'évaluation de la conformité couverte par l'accréditation.

Référence textuelle à l'accréditation : référence par l'entité juridique accréditée à son statut d'organisme accrédité sans utilisation de la marque d'accréditation.

2- Règles générales d'utilisation de référence à l'accréditation (texte de référence : GEN REF 11)

Les marques d'accréditation du Cofrac sont liées à l'activité d'évaluation de la conformité pour laquelle l'accréditation a été octroyée. L'usage du logo Cofrac seul est réservé au Comité français d'accréditation.

Les marques d'acceditation sont utilisables uniquement par l'entité juridique accedifiée, Lo reproduction des marques d'accréditation ou la référence textuelle à l'accréditation sur les brochures, sites internet et supports de communication (hors support à caractère publicitaire de type galget ou cartes nominatives) est autorisée pour l'entité juridique accréditée dans le respect des droits et règles d'usaes soécifiés o-jaorès :

La présentation des documents où est reproduite la marque d'accréditation ne doit prêter à confusion ni sur l'entité bénéficiaire de l'accréditation, ni sur la portée de l'accréditation, ni sur le ou les site(s) couver(s) par l'accréditation, ni sur l'état de validité de l'accréditation. De même, les supports utilisés doivent toujours se rapporter sans ambiguité à l'entité accréditéé.

La marque d'accréditation doit toujours être reproduite avec les éléments suivants :

a) le logo ou le nom de l'OEC accrédité (tel qu'il est désigné dans l'attestation d'accréditation) ;

b) son ou ses numéros d'accréditation ;

c) une référence à sa portée d'accréditation : - « Portée disponible sur www.cofrac.fr »

Ces différents éléments doivent être visibles simultanément, sur une même page, quel que soit le support ou document utilisé (écrit, électronique ou audiovisuel). Les éléments b) et c) doivent être accolés à la marque d'accréditation.

La marque d'accréditation doit être reproduite dans des dimensions (surface) inférieures à celles du logo (ou à défaut, du nom) de l'entité accréditée. La mise en page ne doit pas laisser de doute sur l'identité de l'émetteur du document. Lorsque le support sur lequel est reproduite la marque traite à la fois d'activités couvertes par l'accréditation de l'entité juridique accréditée à la fois d'activités couvertes par l'accréditation de l'entité juridique accréditée.

2/ Résolution des écarts

Toutes les actions correctives relatives aux fiches d'écart sont traitées à mars 2025 comme prévu.

EXC8: Prestataires externes: approbation GDB_ENR_66_Grille Evaluation Fournisseurs_v1.0 > Christophe

Points à surveiller du rapport d'évaluation Cofrac 2024

SMQ1: le laboratoire réalise actuellement des contrôles en métrologie sur la majorité de son parc d'équipements ; il pourrait s'interroger sur cette réelle nécessité au vu de l'influence du matériel sur les résultats d'analyse > à traiter en audit interne le 10 juin

SMQ2: Les compte rendus analyses du laboratoire indiquent bien la date d'émission du rapport et l'identification de la personne autorisant le rapport ; cependant, ces informations sont en très petits caractères difficilement lisible ; ceci pourrait être améliorer pour une meilleure lisibilité pour le client > fait en action corrective FE ECX4

SMQ3: Le document GDB_FI_53 Gestion des incidents techniques de la plateforme pourrait être intégré à l'analyse des risques du laboratoire, en y ajoutant par exemple une cotation > fait en action corrective FE ECX9

2/ Résolution des écarts

PS1 technique : Incertitudes de mesure : depuis l'expertise préalable le laboratoire a réalisé un travail très important, il a documenté ses règles d'identification des contributions à l'incertitude de mesure. Le laboratoire réalise des essais à résultats qualitatifs, il a identifié les facteurs de risques d'influence des méthodes et les moyens de maitrise associés. L'évaluation des risques potentiels d'incertitude nécessiterait d'être précisée pour l'approbation des résultats et le matériel.

Point faible: Au vu des trois fiches d'écart non critiques relevées concernant les rapports d'analyse (fiches d'écart non critiques ECX 3, ECX 4 et ECX 5), un point faible est relevé concernant les rapports d'analyses :

FNC 250312_01 résolution importante

Rapports « Annule et remplace »?
Traçabilité changements Galaxy,
Traçabilité documentaire du compte-rendu d'analyse (ENR_01_Gestion et maîtrise Rédaction procédure

3/ Préparation revue de direction n°4

Ordre du jour (13 points obligatoires) 05 juin 2025 : revue de direction n°4 toute la journée? Douai? Sylvie Patey prévenue d'annulation de sa participation?

1/ Changements des enjeux externes et internes pertinents pour le laboratoire (matrice FFOM) >

Brainstorming > Christophe en rédacteur matrice et plan d'action

GDB_FORM_68_Matrice FFOM_v1.0 - GDB_FORM_68_Matrice FFOM_2024_240604_01_v1.0

- 2/ Etat d'avancement des actions décidées à l'issue des revues de direction précédentes > Karine
- 3/ Pertinence des politiques et procédures

voir tableau > tous

- 4/ Résultats d'audit interne et actions correctives engagées > Karine
- 5/ Point sur les évaluations effectuées par des organismes externes (prochain agrément ICAR, essais interlaboratoires) > Tony, Ludivine

3/ Préparation revue de direction n°4

- 6/ Statistiques activité de la plateforme de génotypage > Ludivine
- 7/ Informations retour clients et personnel > sondage, améliorations + prise en compte synthèse des entretiens qualité annuels > Karine
- 8/ Réclamations > statistiques > Karine
- 9/ Adéquation des ressources
- Personnel > Karine
- ➤ Installations et conditions ambiantes, Equipements, Traçabilité métrologique > Ludivine
- > Produits et services fournis par des prestataires externes > les Sophie
- **10/ Résultats de l'identification du risque** > revue de l'analyse de risques, présentation des résultats, évaluation de l'efficacité > Christophe, Ludivine, Franck, Karine en rédacteur
- 11/ Conclusions tirées de l'assurance de la validité des résultats > Karine
- 12 / Réalisation des objectifs > Karine
- 13/ Données de sortie de la revue de direction n°4 > Karine

3/ Préparation revue de direction n°4 – Revue

documentaire	cvac
Document	Revue par
GDB_PRO_04_Système de Gestion des données de génotypage_v1.1	Elodine
GDB_PRO_05_Contrôle de répétabilité et de reproductibilité _ méthode de génotypage haut-débit par puces à ADN_v2.1	Mélissandre
GDB_PRO_06_Contrôle de répétabilité et de reproductibilité de la phase	Malika

GDB_PRO_07_Traitement des réclamations_v2.0 (en approbation)

GDB PRO 09 Consignes générales d'Hygiène et Sécurité appliquées à l'activité de

GDB PRO 08 Gestion des incidents et non-conformités v3.0

la Plateforme de Génotypage haut-débit_v1.2 (en vérification)

GDB_PRO_10_Gestion et maîtrise documentaire_v3.1

GDB_PRO_11_Activité laverie_v1.1

d'extraction v1.2

date

Tony

Ludivine

Malika

Karine

Mélissandre

Document	Revue par	date
GDB_PRO_16_Contrôle des performances du génotypage réalisé par méthode des puces à ADN : essai interlaboratoire_v3.0	Ludivine	
GDB_PRO_18_Modalités d'accueil de personnel externe à la plateforme de génotypage haut-débit_v1.2 (en approbation)		
GDB_PRO_19_Enregistrements_v1.1	Karine	
GDB_PRO_20_Elimination des déchets de la plateforme de génotypage haut- débit_v1.0 (en vérification)	Malika	
GDB_PRO_21_Gestion des demandes, offres et contrats_v2.0	Karine	
GDB_PRO_22_Gestion de la flexibilité_v2.0	Karine	
GDB_PRO_23_Validation de méthode_v3.0		
GDB_PRO_27_Gestion du personnel_v1,0	Karine	
GDB_PRO_29_Gestion des équipements_v1.0	Sophie Merlin	
GDB_PRO_30_Manutention des objets d'essai_v1.1	Mélissandre	
GDB_PRO_31_Gestion des produits et services fournis par des prestataires externes_v1.0	Sophie Martel	

Document	Revue par	date		
GDB_PRS_01_Schéma traçabilité échantillon_v3.0	Elodine			
GDB_PRS_02_Processus global de la matrice biologique au rendu analytique_v2.1	Tony			
GDB_PRS_03_Gestion et maîtrise documentaire_v2.1	Karine			
GDB_PRS_04_Interactions - Cartographie des processus_v2.0	Christophe			
GDB_PRS_05_Extraction d'ADN_v3.0	Malika			
GDB_PRS_06_Génotypage_v1.1	Mélissandre			
GDB_FI_11_Déclaration de politique qualité_v1.0	Christophe			
GDB_FI_32_Charte d'impartialité : relation GDBiotech et l'Union Gènes Diffusionv1.0	Christophe			
GDB_FI_51_Déclaration de conflit d'intérêt-Directeur général_v1.0	Christophe			
GDB_FORM_45_Bon de Commande type Douai_v1.0	Sophie Merlin			
+ finalisation procédure ou processus « Gestion des comptes-rendus d'analyse » suite FNC en cours				

4/ Planification qualité

PLANIFICATION

20 Mai 2025 : audit interne phase analytique Extraction d'ADN

05 juin 2025 : revue de direction n°4 toute la journée? Douai? Sylvie Patey prévenue d'annulation de sa

participation?

10 juin 2025 : audit interne gestion des équipements et traçabilité métrologique

24 juin 2025 : audit interne organisation générale et contexte d'activité

 trouver date pour audit interne « Gestion documentaire » dernier trimestre 2025 > auditeur Christophe, audités Ludivine, Karine, Tony, Elodine

C'est fini!



Questions diverses?

- Essai inter-laboratoire
- Changement CAB 6 à 7 chiffres > point d'amélioration : avoir le réflexe intégration à l'analyse de risques en amont du changement
- Prochaine réunion jeudi 19 juin 13h30?